



EDUPRAT - LABORATOIRE CATALOGUE DE FORMATION

2024

FORMATIONS EDUPRAT

LABORATOIRES 2024

	Présentiel		Publics concernés
	Mixte	100% Présentiel	
URGENCE			
AFGSU 1		△ 14h	   
AFGSU 2		△ 21h	   
Actualisation AFGSU		△ 7h	   
RÉGLEMENTAIRE			
<i>L'importance de l'étape pré-analytique lors du recueil biologique*</i>		△ 7h (dont 3h de présentiel)	
<i>L'importance de l'étape pré-analytique lors du recueil biologique*</i>		△ 7h (dont 3h de présentiel)	
<i>Prélèvements biologiques : maîtrise des risques associés*</i>		● 8h (dont 3h de présentiel)	 
SUIVI BIOLOGIQUE			
<i>Surveillance des patients atteints de pathologies cardiaques*</i>		● 8h (dont 3h de présentiel)	 
VACCINATION			
Extension des compétences vaccinales des infirmiers - Module 1 : Prescription des vaccins		● 11h (dont 7h de présentiel)	 
Extension des compétences vaccinales des biologistes - Module 1 : Prescription des vaccins		● 11h (dont 7h de présentiel)	
Extension des compétences vaccinales des pharmaciens biologistes - Module 2 Administration des vaccins		● 7h	

 : Infirmiers Diplômés d'État /  : Infirmiers Diplômés d'État Libéral /  : Biologiste /  : Techniciens de laboratoire

● Formations externes DPC △ Formations internes hors DPC

*Formation en attente de validation



ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

➤ OBJECTIFS

Identification d'une situation d'urgence vitale ou d'une urgence potentielle et la réalisation des gestes adaptés.

Participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

➤ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Simulation sur mannequins et utilisation du DAE
- Cas concrets, mise en situation
- Évaluation post-formation

➤ PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module Urgences Vitales (6h00) :

- Identification danger immédiat et protection adaptée
- Alerte SAMU, transmission des infos, suivi des conseils
- Usage 18,17, 112, 114
- Identification inconscience, LVAS
- Identification arrêt cardiaque, RCP de base avec DAE
- Identification obstruction voies aériennes, gestes adéquats
- Arrêt hémorragie externe, utilisation du garrot
- Règles d'hygiène et protection face à un risque infectieux

Module Urgences Relatives (4h30) :

- Identification signes de gravité, malaise, trauma osseux ou cutané et gestes adéquats
- Identification signes de gravité brûlure et action
- Règles élémentaire d'hygiène
- Alerte, transmission des observations, suivi des conseils
- Transmission d'un bilan vital et circonstanciel

Module Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (3h30) :

- Concept Situations Sanitaires exceptionnelles SSE
- Organisation ORSAN, articulation avec ORSEC
- Intégration aux plans de gestion SSE des établissements
- Sensibilisation accueil afflux massif de blessés, technique de Damage Control
- Sensibilisation aux risques NRBC et premières mesures à mettre en œuvre
- Identification danger, consignes de protection
- Principes de prise en charge médico-psychologiques

PUBLICS CONCERNÉS

Personnels non professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, dans les maisons de santé, centres de santé ou dans un cabinet libéral

INTERVENANTS

Formateurs GSU

RÉFÉRENCES

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

VALIDITÉ DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation valable 4 ans

ORGANISATION

- Durée 14h
- Nombre de stagiaires : 8 à 12
- Tarif : 336 € par stagiaire





ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

➤ OBJECTIFS

Identification d'une situation d'urgence vitale à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée. Participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

➤ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Simulation sur mannequins et utilisation du DAE
- Cas concrets, mise en situation
- Évaluation post-formation

➤ PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module Urgences Vitales (10h30) :

- Identification danger immédiat et protection adaptée
- Alerte SAMU, transmission des infos, suivi des conseils
- Usage 18,17, 112, 114
- Transmission d'un bilan vital et circonstanciel à l'équipe de renfort
- Identification inconscience, LVAS
- Identification obstruction voies aériennes, gestes adéquats
- Arrêt hémorragie externe, utilisation du garrot
- Règles d'hygiène et protection face à un risque infectieux
- Identification arrêt cardiaque, RCP avec matériel
- Surveillance non invasive des paramètres vitaux
- Maintenance et matériovigilance des matériels d'urgence
- Mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin

Module Urgences Potentielles (7h00) :

- Identification signes de gravité d'un malaise, notamment AVC, risque de sepsis, hypoglycémie
- Mise en œuvre des soins d'urgences adaptés
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané
- Mesures adaptées pour la prise en charge d'un patient (immobilisation, relevage, brancardage)

Module Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (3h30) :

- Concept Situations Sanitaires exceptionnelles SSE
- Organisation ORSAN, articulation avec ORSEC
- Intégration aux plans de gestion SSE des établissements
- Sensibilisation accueil afflux massif de blessés, technique de Damage Control
- Sensibilisation aux risques NRBC et premières mesures à mettre en œuvre
- Identification danger, consignes de protection
- Principes de prise en charge médico-psychologiques

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels de santé inscrits à la partie IV du Code de Santé Publique Titulaire diplôme ou en cours de formation d'aide médico-psychologique, ARM, assistants médicaux, préleveurs sanguins, auxiliaires ambulanciers

INTERVENANTS

Formateurs GSU

RÉFÉRENCES

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

VALIDITÉ DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation valable 4 ans

ORGANISATION

- Durée 21h
- Nombre de stagiaires : 8 à 12
- Tarif : 504 € par stagiaire





ACTUALISATION DE L'AFGSU 1 OU 2

➤ OBJECTIFS

Réactualisation et revalidation du programme de l'AFGSU 1 et de l'AFGSU 2 selon les dernières recommandations

➤ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Simulation sur mannequins et utilisation du DAE
- Cas concrets, mise en situation
- Évaluation post-formation

➤ PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Actualisation des Gestes de Soins d'Urgence (3h30) :

- Identification inconscience, LVAS
- Identification obstruction voies aériennes, gestes adéquats
- Arrêt hémorragie externe, utilisation du garrot
- Règles d'hygiène et protection face à un risque infectieux
- Identification arrêt cardiaque, RCP

Actualisation Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (3h30) :

- Actualités sanitaires et COVID
- Actualités scientifiques en lien avec la médecine d'urgence
- Urgences collectives
- Situations Sanitaires exceptionnelles SSE
- Principes de prise en charge médico-psychologiques

➤ PUBLICS

Infirmiers Diplômés d'Etat, Techniciens de laboratoire

PUBLICS CONCERNÉS

Toute personne titulaire d'un diplôme de l'AFGSU 1 ou 2, depuis moins de 4 ans

INTERVENANTS

Formateurs GSU

RÉFÉRENCES

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

VALIDITÉ DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation valable 4 ans

ORGANISATION

- Durée 7h
- Nombre de stagiaires : 8 à 12
- Tarif : 168 € par stagiaire



Formation DPC

L'IMPORTANCE DE L'ÉTAPE PRÉ-ANALYTIQUE LORS DU RECUEIL BIOLOGIQUE SUR LE LIEU DE SOIN

➤ **FORMAT**

MIXTE (AUDIT / AUDIT DONT PRÉSENTIEL 3H) ⌚ 7H

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

L'étape pré-analytique lors du recueil biologique est une étape à risques qu'il faut à la fois identifier et pouvoir maîtriser afin de limiter les événements indésirables. Du prélèvement à l'identito-vigilance, du transport à la conservation, chaque erreur peut avoir des conséquences à la fois sur les résultats, mais aussi sur les patients. Cette formation continue mixte pluri-professionnelle permet, grâce à une analyse de cas cliniques, de vérifier et d'actualiser les connaissances scientifiques et les bonnes pratiques concernant les techniques de prélèvements biologiques sur le lieu de soins, en respectant l'importance de l'étape pré-analytique.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Connaître la norme ISO 15189• Identifier les risques liés aux prélèvements sanguins et microbiologiques• Identifier les risques liés aux transports des échantillons biologiques• Connaître l'importance des renseignements cliniques pour la réalisation d'exams de biologie médicale• Identifier les risques liés à la conservation du sang en l'attente	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des prélèvements sanguins et bactériologiques respectant les règles pré-analytiques• Savoir utiliser un manuel de prélèvement• Signaler toute situation clinique pouvant avoir un impact sur les résultats• Maîtriser les étapes critiques de l'identito-vigilance

➤ **CAS CLINIQUES**

- Prélèvement de Groupe Sanguin
- Prélèvement d'un Ionogramme
- Réalisation d'un ECBU
- Prélèvement d'un INR
- Dosage d'un TCA

➤ **PUBLIC**

Techniciens de laboratoire



L'IMPORTANCE DE L'ÉTAPE PRÉ-ANALYTIQUE LORS DU RECUEIL BIOLOGIQUE SUR LE LIEU DE SOIN

➤ FORMAT

MIXTE (AUDIT / AUDIT DONT PRÉSENTIEL 3H) ⬇️ 7H

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'étape pré-analytique lors du recueil biologique est une étape à risques qu'il faut à la fois identifier et pouvoir maîtriser afin de limiter les événements indésirables. Du prélèvement à l'identito-vigilance, du transport à la conservation, chaque erreur peut avoir des conséquences à la fois sur les résultats, mais aussi sur les patients. Cette formation continue mixte pluri-professionnelle permet, grâce à une analyse de cas cliniques, de vérifier et d'actualiser les connaissances scientifiques et les bonnes pratiques concernant les techniques de prélèvements biologiques sur le lieu de soins, en respectant l'importance de l'étape pré-analytique.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Connaître la norme ISO 15189• Identifier les risques liés aux prélèvements sanguins et microbiologiques• Identifier les risques liés aux transports des échantillons biologiques• Connaître l'importance des renseignements cliniques pour la réalisation d'examen de biologie médicale• Identifier les risques liés à la conservation du sang en l'attente	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des prélèvements sanguins et bactériologiques respectant les règles pré-analytiques• Savoir utiliser un manuel de prélèvement• Signaler toute situation clinique pouvant avoir un impact sur les résultats• Maîtriser les étapes critiques de l'identito-vigilance

➤ CAS CLINIQUES

- Prélèvement de Groupe Sanguin
- Prélèvement d'un Ionogramme
- Réalisation d'un ECBU
- Prélèvement d'un INR
- Dosage d'un TCA

➤ PUBLIC

Infirmiers Diplômés d'Etat



Formation DPC

PRÉLÈVEMENTS BIOLOGIQUES : MAÎTRISE DES RISQUES ASSOCIÉS

➤ **FORMAT**

MIXTE (AUDIT / AUDIT DONT PRÉSENTIEL 3H) ⌚ 8H

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

L'étape pré-analytique lors du recueil biologique est une étape à risques qu'il faut à la fois identifier et pouvoir maîtriser afin de limiter les événements indésirables. Du prélèvement à l'identito-vigilance, du transport à la conservation, chaque erreur peut avoir des conséquences à la fois sur les résultats, mais aussi sur les patients. Cette formation continue mixte pluri-professionnelle permet, grâce à une analyse de cas cliniques, de vérifier et d'actualiser les connaissances scientifiques et les bonnes pratiques concernant les techniques de prélèvements biologiques sur le lieu de soins, en respectant l'importance de l'étape pré-analytique.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Connaître la norme ISO 15189• Identifier les risques liés aux prélèvements sanguins et microbiologiques• Identifier les risques liés aux transports des échantillons biologiques• Connaître l'importance des renseignements cliniques pour la réalisation d'examens de biologie médicale• Identifier les risques liés à la conservation du sang en l'attente	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des prélèvements sanguins et bactériologiques respectant les règles pré-analytiques• Savoir utiliser un manuel de prélèvement• Signaler toute situation clinique pouvant avoir un impact sur les résultats• Maîtriser les étapes critiques de l'identito-vigilance

➤ **CAS CLINIQUES**

- Prélèvement de Groupe Sanguin
- Prélèvement d'un Ionogramme
- Réalisation d'un ECBU
- Prélèvement d'un INR
- Dosage d'un TCA

➤ **PUBLIC**

Infirmiers Diplômés d'Etat



Formation DPC

SURVEILLANCE DES PATIENTS ATTEINTS DE PATHOLOGIES CARDIAQUES

➤ FORMAT

MIXTE (AUDIT / AUDIT DONT PRÉSENTIEL 3H) ⌚ 8H

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les maladies cardiovasculaires représentent en France 400 morts par jour, 2,2 millions de patients en Affection Longue Durée (ALD), 20 millions de personnes à risque cardiovasculaire, et 20 milliards d'euros de dépenses annuelles.

Insuffisance cardiaque, maladie coronarienne et infarctus, hypertension artérielle, troubles du rythme, risque thromboembolique sont les principales pathologies concernées. Les surveillances spécifiques biologiques sont bien évidemment prépondérantes dans les soins infirmiers. Le dépistage des risques liés aux anticoagulants, notamment les anti vitamines K, l'éducation et la prévention, occupent également une place majeure dans la prise en charge de ces pathologies. Cette formation continue mixte pluri-professionnelle permet, grâce à une analyse de cas cliniques, de vérifier et d'actualiser les connaissances scientifiques et les bonnes pratiques concernant la surveillance biologique des patients souffrant de pathologies cardiaques.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Identifier les risques de dyskaliémie liées aux traitements à visée cardiologique• Connaître les bases de l'hémostase et les recommandations pré-analytiques en hémostase GEHT• Connaître les modalités de surveillance biologique d'un patient sous anticoagulant et sous héparine non fractionnée• Identifier les modalités de surveillance d'un patient insuffisant cardiaque	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des prélèvements sanguins respectant les règles pré-analytiques en matière d'hémostase• Prodiguer au patient des consignes d'autosurveillance• Savoir interpréter une valeur biologique d'un patient atteint de pathologie cardiaque

➤ CAS CLINIQUES

- Hyperkaliémie
- Patient sous anticoagulant
- Patient sous héparine non fractionnée
- Dyspnée et biomarqueurs cardiaques
- Patient insuffisant cardiaque

➤ PUBLIC

Infirmiers Diplômés d'Etat



Formation DPC

EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES DES INFIRMIERS - MODULE 1 : PRESCRIPTION DES VACCINS

➤ FORMAT

MIXTE (AUDIT / AUDIT DONT PRÉSENTIEL 7H) ⌚ 11H

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il a pu toucher également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) à l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes.

L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens et infirmiers tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins figurant dans le nouveau calendrier vaccinal 2023. Ce module 1 est obligatoire pour ces mêmes professionnels de santé désireux de pouvoir réaliser la prescription de vaccins dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Connaître pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque• Maîtriser les principales recommandations du calendrier des vaccinations des adultes, enfants et professionnels de santé pour tous les vaccins y figurant tant sur les schémas de primo-vaccination et rappels que sur les schémas de rattrapage.• Connaître les informations à saisir dans le carnet de vaccination du patient ainsi que les outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.	<ul style="list-style-type: none">• Savoir argumenter devant une hésitation vaccinale et lever les freins à la vaccination notamment grâce à la délivrance d'une information claire et objective sur les sujets polémiques ou grâce à la maîtrise de l'entretien motivationnel.• Être en mesure de mener un entretien individuel pour recueillir les antécédents médicaux, les traitements en cours mais aussi de dépister les situations complexes qui relèvent d'une orientation médicale.

➤ PUBLIC

Infirmiers Diplômés d'Etat



Formation DPC

EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES DES BIOLOGISTES MODULE 1 : PRESCRIPTION DES VACCINS

➤ FORMAT

MIXTE (AUDIT / AUDIT DONT PRÉSENTIEL 7H) 🕒 11H

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il a pu toucher également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) à l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes.

L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des biologistes tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins figurant dans le nouveau calendrier vaccinal 2023. Ce module 1 est obligatoire pour ces mêmes professionnels de santé désireux de pouvoir réaliser la prescription de vaccins dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Connaître pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque• Maitiser les principales recommandations du calendrier des vaccinations des adultes, enfants et professionnels de santé pour tous les vaccins y figurant tant sur les schémas de primo-vaccination et rappels que sur les schémas de rattrapage.• Connaître les informations à saisir dans le carnet de vaccination du patient ainsi que les outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.	<ul style="list-style-type: none">• Savoir argumenter devant une hésitation vaccinale et lever les freins à la vaccination notamment grâce à la délivrance d'une information claire et objective sur les sujets polémiques ou grâce à la maîtrise de l'entretien motivationnel.• Être en mesure de mener un entretien individuel pour recueillir les antécédents médicaux, les traitements en cours mais aussi de dépister les situations complexes qui relèvent d'une orientation médicale.

➤ PUBLIC

Biologie médicale



Formation DPC

EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES DES PHARMACIENS BIOLOGISTES: MODULE 2 ADMINISTRATION DES VACCINS

🔗 FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

🔗 RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il a pu toucher également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) à l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes.

L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins du nouveau calendrier vaccinal 2023. Ce module 2 est obligatoire pour les pharmaciens biologistes non encore formés au geste vaccinal et désireux de pouvoir réaliser l'administration de vaccins au sein de leur laboratoire d'analyse.

🔗 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différents types de vaccins et les principes de la vaccination.• Connaître le cadre réglementaire et les objectifs de santé publique en matière de politique vaccinale et le rôle des acteurs institutionnels• Maîtriser les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective• Connaître les grands principes de pharmacovigilance et le cadre réglementaire de signalements des effets indésirables• Appréhender les sources d'information utiles en vaccination.	<ul style="list-style-type: none">• Savoir vérifier les critères d'éligibilité à la vaccination• Être en mesure de recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs.• Savoir adopter les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI• Savoir réaliser l'acte vaccinal par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée selon les recommandations de bonnes pratiques• Être en mesure de prodiguer les conseils post injection et de surveiller le patient• Savoir traiter une réaction anaphylactique• Être capable de transmettre des informations du patient au médecin traitant notamment via les outils dématérialisés de partage et de stockage de documents (Dossier médical partagé, mon espace santé etc.)

🔗 PUBLIC

Biologiste

